

L'éolien oui mais pas à n'importe quel prix

Écrit par Corinne Morel Darleux
Lundi, 15 Octobre 2012 11:04

Dans le cadre des débats de la proposition de loi déposée par le député PS François Brottes « visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre », les élus du groupe FDG ont quitté l'hémicycle pour protester contre l'adoption d'un amendement sur l'éolien.

Les élus du Parti de Gauche réaffirment qu'ils ne sont pas anti-éolien mais s'interrogent quant à la nécessité d'introduire cet amendement à cette étape.

Est-ce que l'éolien est plus prioritaire que d'autre source ? Est-ce qu'il ne serait pas plus judicieux de renforcer les mesures liées à la sobriété et des mesures d'urgence pour toutes les filières d'énergie renouvelable ?

L'amendement finalement adopté introduit en effet, sous couvert d'essor de l'éolien, une dérèglementation qui risque surtout de bénéficier en premier lieu aux spéculateurs qui ont bien compris quel juteux marché cela représentait, et peuvent désormais s'installer à peu près partout sans passer par la validation de la préfecture.

Il faut révolutionner le mode d'investissement, spéculatif ET financé par les impôts, dans ces filières. La priorité aujourd'hui est de permettre à un pôle public de l'énergie de s'associer aux collectivités pour répondre à leurs besoins énergétiques grâce à la sobriété et aux énergies renouvelables.

Si nous avons besoin de l'éolien pour la transition énergétique, comme le démontre d'ailleurs le [scénario Negawatt](#) sur lequel s'est appuyé le Parti de Gauche dans nombre de ses réflexions, l'urgence écologique et sociale réside dans les économies d'énergie pour réduire les gaz à serre et faire baisser la facture énergétique. Et sur ce point encore, L'article 7 bis de la proposition de loi renforce les systèmes de marchandisation des économies d'énergie. La encore, les élus du Parti de Gauche reconnaissent la logique du capitalisme vert à l'œuvre (cf communiqué « Bonus-Malus sur les consommations énergétiques domestiques »).